



MAIRIE de PRUNAY-LE-GILLON



Boinville au Chemin – Crossay – Frainville – Gérardville – Les Vaux - Ymorville

Séance	CONSEIL MUNICIPAL
Date - Heure	27/09/2013 à 20h30
Lieu	Mairie
Session	Publique
Date de la convocation	20 septembre 2013

Référence	CM-CR-2013-007
État du document	Validé

Présents	Sylvie BEZANNIER Laurent DUMONT Jackie FERRE (maire) Corinne LUCAS	Liliane MONTAUDOIN Ludovic NADEAU Didier RIVIERE Patrick VABOIS
Pouvoir	Patrick BARDE donne pouvoir à Laurent DUMONT Christine DI GENNARO donne pouvoir à Didier RIVIERE Lionel GAUTHIER donne pouvoir à Jackie FERRE Nicolas VANNEAU donne pouvoir à Sylvie BEZANNIER	
Absents	Sylvie DE DEYN Nathalie FLARY Jean Claude NOELL	
Secrétaire de séance	Laurent DUMONT	
Secrétaire de mairie	Viviane HUGUET - Virginie CARTON	
Début de séance	20H35	
Fin de séance	22h00	

ORDRE DU JOUR

- 01 - Ouverture de la séance
- 02 - Approbation du compte rendu de la précédente séance en date du 16 juillet 2013
- 03 – Demande d'une séance à huis clos
- 04 – Décision modificative n°6
- 05 – Création de postes suite à un accroissement temporaire d'activités
- 06 – Financement de la 2^{ème} tranche de l'Eglise (sous réserve d'attribution de subventions)
- 07 – Chartres Métropole : reprise des résultats eau et assainissement et transfert de l'actif et du passif
- 08 – Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer un bail avec Eure et Loir Habitat concernant le local à côté du salon de coiffure
- 09 – Remembrement : délibération concernant les cessions de petites parcelles
- 10 – Nouvelle numérotation de la rue d'Auneau
- 11 – Nouvelle numérotation rue des Jardins
- 12 – Recensement de la longueur de voirie classée dans le domaine public communal
- 13 - Informations des différents départements communaux
- 14 - Questions diverses
- 15- Clôture de séance

01. OUVERTURE de SEANCE

Monsieur le Maire donne lecture des pouvoirs qu'il a en sa possession, Patrick BARDE donne pouvoir à Laurent DUMONT, Christine DI GENNARO donne pouvoir à Didier RIVIERE, Lionel GAUTHIER donne pouvoir à Jackie FERRE, Nicolas VANNEAU donne pouvoir à Sylvie BEZANNIER.

8 membres du conseil sont présents, le quorum est atteint. Le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Laurent DUMONT

Monsieur le Maire informe le conseil que 2 points ont été retiré de l'ordre du jour :

05 – Financement de la 2^{ème} tranche de l'Eglise (sous réserve d'attribution de subventions)

06 – Chartres Métropole : reprise des résultats eau et assainissement et transfert de l'actif et du passif

↳ ADOPTE à l'unanimité par le conseil municipal

Le nouvel ordre du jour est donc le suivant :

ORDRE DU JOUR

01 - Ouverture de la séance.....	02
02 - Approbation du compte rendu de la précédente séance en date du 16 juillet 2013. ...	02
03 – Demande d'une séance à huis clos.....	02
04 – Décision modificative n°6.....	03
05 – Création de postes suite à un accroissement temporaire d'activités.....	03
06 – Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer un bail avec Eure et Loir Habitat concernant le local à côté du salon de coiffure.....	03
07 – Remembrement : délibération concernant les cessions de petites parcelles.....	04
08 – Nouvelle numérotation de rues.....	06
09 – Recensement de la longueur de voirie classée dans le domaine public communal	06
10 - Informations des différents départements communaux.....	07
11- Clôture de séance.....	07

02. APPROBATION du COMPTE RENDU de la PRECEDENTE SEANCE du 16 juillet 2013

Aucune remarque n'étant faite.

↳ ADOPTE à l'unanimité par le conseil municipal

03. DEMANDE d'une SEANCE à HUIS CLOS

Délibération 2013-081

Monsieur le Maire sollicite le conseil pour une séance à huis clos.

↳ ADOPTE à l'unanimité par le conseil municipal

04. DECISION MODIFICATIVE N°6

Délibération 2013-082

Monsieur le Maire laisse la parole à Ludovic NADEAU qui présente la décision modificative aux membres du conseil municipal :

SECTION FONCTIONNEMENT		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
657362	CCAS	1 500.00€
66111	Intérêts des emprunts	5 000.00€
678	Charges exceptionnelles	-6 500.00€
SECTION INVESTISSEMENT		
D - 1641	Capital des emprunts	290 000,00 €
R - 1326	Subvention	290 000,00 €
D - 2312	Terrains	-2 000.00€
D – 4541	Dépenses – travaux connexes	2 000.00€

Après débat, le conseil municipal :

- **VALIDE** la décision modificative n°6

↳ ADOPTE à l'unanimité par le conseil municipal

05. CREATIONS de POSTES SUITE à un ACCROISSEMENT TEMPORAIRE d'ACTIVITES

Délibération 2013-083

Suite à l'application des nouveaux rythmes scolaires ;

Suite à un accroissement temporaire d'activité ;

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour la création de 6 postes contractuels,

Monsieur le Maire donne les modalités :

- Nombre d'heures par semaine : 1 heure par semaine
- Fonctions exercées : étude surveillée
- Période : année scolaire 2013/2014
- Base de rémunération : suivant la délibération 2013-47 votée lors du conseil en date du 14 juin

Après débat, le conseil municipal :

- **DECIDE**
- de créer 6 postes aux conditions ci-dessous énoncées
- **D'AUTORISER** le Maire :
 - à prendre les actes nécessaires

↳ **ADOpte** à l'unanimité par le conseil municipal

06. DELIBERATION AUTORISANT MONSIEUR LE MAIRE à SIGNER un BAIL avec EURE et LOIR HABITAT CONCERNANT le LOCAL à COTE du SALON de COIFFURE

Délibération 2013-084

Monsieur le Maire sollicite le conseil pour qu'il l'autorise à signer un bail avec la SA Eure et Loir Habitat concernant le local se situant à côté du salon de coiffure. En effet, ce local pourrait être utilisé soit pour un futur médecin soit pour les associations.

Ce bail est signé pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} octobre 2013. Le loyer s'élève mensuellement à 200.10€

Monsieur le Maire présente ledit bail.

Après débat, le conseil municipal

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la SA Eure et Loir Habitat

↳ **ADOpte** à l'unanimité par le conseil municipal

07. REMEMBREMENT : DELIBERATION CONCERNANT les CESSIONS de PETITES PARCELLES

Vu la commission départementale d'aménagement foncier en date du 27 juin 2013 notamment chapitre III – cessions de petites parcelles pour l'aménagement foncier de Prunay le Gillon : « *compte tenu des mauvaises informations contenues dans les formulaires de cessions de petites parcelles, la commission annule la cession n°5 LORIN/DECORTE* ».

De ce fait, Monsieur le Maire sollicite le conseil afin de prendre une délibération incluant cette annulation.

Monsieur le Maire présente ladite délibération.

Délibération 2013-085

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier du 6 décembre 2012 concernant 6 soultes de cessions de petites parcelles (articles L 121-24 et R 121-33 à 35 du Code Rural) et un courrier de Commission Départementale d'Aménagement Foncier du 27 juin 2013 concernant l'annulation d'une cession.

Monsieur le Maire propose d'émettre : 5 titres de recettes aux propriétaires suivants :

N°	N° FOLIO	Acquéreur	Parcelle acquise				Montant
			Commune	N°	Lieu-dit	surface	
1	540	Monsieur et Madame BRAULT Francis et Valérie 6 rue du Pointu 28630 BERCHERES-LES-PIERRES	Berchères-les-Pierres	XA 15	Les Deux Voies	0,ha 26a 01ca	1 500,00 €
2	540	Monsieur et Madame BRAULT Francis et Valérie 6 rue du Pointu 28630 BERCHERES-LES-PIERRES	Berchères-les-Pierres	XA 12	Les Deux Voies	0,ha 04a 65ca	400,00 €
3	3495	Monsieur MARTIN Pascal 29 rue de l'Eglise 28630 BERCHERES-LES-PIERRES	Sours	YK 5	Les Petits Blereaux	0,ha 09a 21ca	675,00 €
4	540	Monsieur et Madame BRAULT Francis et Valérie 6 rue du Pointu 28630 BERCHERES-LES-PIERRES	Berchères-les-Pierres	XA 13	Les Deux Voies	0,ha 18a 99ca	1 500,00 €
5	30	Commune de PRUNAY LE GILLON 18 rue de la Mairie 28360 PRUNAY LE GILLON	Prunay le Gillon	AB 83	Prunay le Gillon	0,ha 00a 50ca	37,50 €

- Et 5 mandats aux propriétaires suivants :

N°	N° FOLIO	Cédant	Parcelle cédée				montant
			Commune	N°	Lieu-dit	surface	
1	2110	Monsieur LESAGE Joël Chamblay, 37 rue de Voves 28630 BERCHERES-LES-PIERRES	Berchères-les-Pierres	XA 15	Les Deux Voies	0,ha 26a 01ca	1 500,00 €
		Madame LESAGE Annick Chamblay, 37 rue de Voves 28630 BERCHERES-LES-PIERRES					
2	2190	Madame LEVEILLARD Evelyne 6 bis rue du Four Banal 28630 BERCHERES-LES-PIERRES	Berchères-les-Pierres	XA 12	Les Deux Voies	0,ha 04a 65ca	400,00 €
		Madame DIAS CORDEIRO AMANCIO Madeleine 41 rue dela Mairie 28630 BERCHERES-LES-PIERRES					
3	1250	Madame FAUCON Marie-France 40 rue des Bellangeres 28630 LE COUDRAY	Sours	YK 5	Les Petits Blereaux	0,ha 09a 21ca	675,00 €
4	160	Madame AMY Monique 2 Grande Rue 28630 GELLAINVILLE	Berchères-les-Pierres	XA 13	Les Deux Voies	0,ha 18a 99ca	1 500,00 €
5	3870	Monsieur MILLOCHAU Pierre 4 passage de l'Eglise 28360 PRUNAY LE GILLON	Prunay le Gillon	AB 83	Prunay le Gillon	0,ha 00a 50ca	37,50 €
		Madame GALLOPIN Julie 4 passage de l'Eglise 28360 PRUNAY LE GILLON					

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à émettre ces 5 titres auprès des propriétaires concernés par l'achat de ces parcelles et **A MANDATER** les 5 propriétaires concernés par la vente de ces parcelles
- **DE DONNER** tous pouvoirs à Monsieur le Maire à l'effet de signer les pièces relatives à cette affaire.

ADOpte à par le conseil municipal

08. NOUVELLE NUMEROATION

Délibération 2013-085

Monsieur le Maire sollicite le conseil pour une nouvelle numérotation de la rue d'Auneau, à savoir :

- Section ZL 71 : 21 rue d'Auneau

Après débat, le conseil municipal

- **VALIDE** la numérotation de la rue d'Auneau

↳ **ADOpte** à l'unanimité par le conseil municipal

Délibération 2013-086

Monsieur le Maire sollicite le conseil pour une nouvelle numérotation de la rue des Jardins, à savoir :

- Section AC 186 – 1 rue des Jardins
- Section AB 62 – 2 rue des Jardins
- Section AC 185 – 3 rue des Jardins
- Section AB 63 – 4 rue des Jardins
- Section AC 270 – 5 rue des Jardins
- Section AB 64 – 6 rue des Jardins
- Section AC 179 – 7 rue des Jardins
- Section AB 65 – 8 rue des Jardins
- Section AB 66 – 10 rue des Jardins
- Section AB 67 – 12 rue des Jardins
- Section AB 68 – 14 rue des Jardins
- Section AB 69 – 16 rue des Jardins

Après débat, le conseil municipal

- **VALIDE** la numérotation de la rue des Jardins

↳ **ADOpte** à l'unanimité par le conseil municipal

Délibération 2013-087

Monsieur le Maire sollicite le conseil pour une nouvelle numérotation à Augerville les Malades, Monsieur le Maire propose 2c Hameau d'Augerville les Malades.

Après débat, le conseil municipal

- **VALIDE** la proposition de Monsieur le Maire

↳ **ADOpte** à l'unanimité par le conseil municipal

09. RECENSEMENT de la LONGUEUR de VOIRIE CLASSEE dans le DOMAINE PUBLIC

Délibération 2013-088

Monsieur le Maire a reçu en date du 15 juillet dernier un courrier de la Préfecture concernant la préparation de la Dotation Globale de Fonctionnement 2014 pour le recensement de la longueur de voirie classée dans le domaine public communal.

Monsieur le Maire informe le conseil que la longueur de voirie reste inchangée depuis la délibération 2009-112 du 11 décembre 2009, soit 29 145m.

Après débat, le conseil municipal

- **VALIDE** la proposition de Monsieur le Maire

↳ **ADOpte** à l'unanimité par le conseil municipal

10. INFORMATIONS des DIFFERENTS DEPARTEMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire laisse la parole à aux élus :

→ Sylvie **BEZANNIER** informe que :

- la fête de la St Denis est en cours de préparation. Cette année sera proposée une structure gonflable et un circuit de voiture géant télécommandée.

Monsieur le Maire donne quelques informations complémentaires :

- La charpente de l'Eglise est en cours de réinstallation. L'achèvement du chantier est prévu d'ici la fin de l'année
- Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) approuvé par arrêté inter-préfectoral le 11 juin 2013
- Chartres Métropole : fourniture et installation d'un dispositif de vidéo protection urbaine et périurbaine
- DRAC : prolongation du délai de validité de l'aide de l'Etat pour la restauration de la dalle funéraire
- Conseil Général : attribution de subventions :
 - 3474€ pour la réalisation de trottoirs Chemin de la Vallée
 - 2617€ pour la réalisation de trottoirs rue Henri Cornet
- Trésorerie Chartres Banlieue : nouveau organigramme
- Sénat : projet loi ALUR
- Lettres de remerciements :
 - Bibliothèque : don de livres
 - FC Prunay le Gillon : subvention de 100€
 - L'Hydromel : disposition de matériel
 - Les Restos du Cœur : subvention de 50€ par le CCAS
 - Luc et Sandrine GENET : ligne17 – Transbeauce – Passage à Crossay
- SAEDEL : rencontre avec Monsieur FABRE, le 6 septembre
- l'ancienne Poste est en vente. Quelques visites ont été faites
- 2 nouveaux agents, Benjamin au service technique et Julie au service administratif ont été recrutés en contrat avenir jeune. Un nouveau recrutement est en cours pour les écoles.

Monsieur le Maire informe le conseil, qu'après avoir rencontré tous les élus, il a décidé de présenter une liste aux prochaines élections municipales qui se dérouleront les 23 et 30 mars 2014.

11. CLOTURE de SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 00.